

Communiqué commun MHEMO et Association française des hémophiles (AFH)

Épidémie de SARS-Cov-2 (Covid-19) :

LA VACCINATION

Mise à jour du 19 janvier 2021

La Haute Autorité de Santé (HAS) recommande actuellement une campagne de vaccination contre la COVID-19 en plusieurs phases en fonction de l'âge, des comorbidités, de l'hébergement en collectivité et de l'activité professionnelle. Avec les vaccins actuellement disponibles, elle préconise 2 injections afin d'assurer une meilleure protection. En raison de données encore non disponibles concernant les femmes enceintes et les jeunes de moins de 18 ans dans les essais cliniques précédents, la vaccination de ces personnes n'est pas priorisée, à ce stade. Des recommandations actualisées seront régulièrement publiées par la HAS en fonction des données scientifiques.

Recommandations de MHEMO

Par rapport à la population générale, les **pathologies prises en compte par la filière MHEMO** (hémophilie, maladie de Willebrand, pathologies plaquettaires, déficits rares en protéines de coagulation) **n'augmentent pas le risque de contracter la COVID-19 ni de développer des formes sévères de cette maladie**. Cependant, la prise en charge médicale d'une forme sévère de la COVID-19 pourrait être plus complexe dans certains cas, incitant à proposer un accès prioritaire à la vaccination dans ces situations particulières.

Les **personnes suivies** dans les Centres de Ressources et de Compétences Maladies Hémorragiques Constitutionnelles (CRC-MHC) de la filière MHEMO **pensant être concernées** par ces situations particulières sont **invitées à se rapprocher de leur centre de suivi** pour discuter avec leur médecin spécialiste de l'opportunité d'une vaccination.

Personnes prioritaires pour la vaccination au sein des patients de la filière MHEMO

- Personnes de plus de 75 ans **comme pour la population générale**.
- Personnes ayant une complication immunitaire sous la forme d'**anticorps** dirigés contre leur traitement (principe thérapeutique) habituellement utilisé (par exemple hémophilie avec anticorps antifacteur VIII ou anti-facteur IX).
- Personnes souffrant de maladies hémorragiques constitutionnelles qui utilisent un **médicament en essai clinique**
- Personnes souffrant de maladies hémorragiques constitutionnelles qui ont une **comorbidité identifiée** (infection par les virus de l'hépatite C, VIH, hypertension artérielle, diabète, obésité, problèmes respiratoires...)



Ces patients sont invités à contacter leur centre de traitement pour évaluer avec le médecin spécialiste la nécessité d'une vaccination prioritaire.

Si, en tant que patient, vous pensez être concerné par cette priorisation de vaccination, vous êtes invité à contacter votre centre de suivi (CRC-MHC) et votre médecin spécialiste appréciera avec vous, en fonction de votre situation médicale notamment, la nécessité d'une vaccination prioritaire et les éventuelles mesures de traitement à mettre en œuvre avant cette vaccination.

Lors de la conférence de presse du 14 janvier 2021, le Gouvernement a annoncé que ces personnes prioritaires pour la vaccination pourront être vaccinées **de manière progressive**, à compter du lundi 18 janvier 2021.

Comment se faire vacciner ?

Attention avant de se faire vacciner il est important que vous ayez un échange avec votre médecin spécialiste pour les maladies hémorragiques rares.

Pour prendre rendez-vous dans un lieu de vaccination, il y a deux possibilités :

- par téléphone: un numéro national spécifique est créé à cet effet : le 0800 009110 (ouverture vendredi 15 janvier dès 8h).
- par internet, sur le site www.sante.fr

RESSOURCES UTILES

(cliquez sur les titres pour accéder aux ressources)

Pour les soignants

- [Texte de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française à destination des soignants](#), 29 décembre 2020
- [Réponses rapides dans le cadre de la Covid-19 – Démarche médicale pour la vaccination contre la Covid-19](#) – Premières phases, HAS, 24 décembre 2020

Pour tous

- [Vidéos, webinaires, explications sur le site du Ministère de la Recherche](#)
- [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place du Vaccin Moderna Covid-19 mRNA \(nucleoside modified\) dans la stratégie \(recommandations\)](#), HAS le 08 janvier 2021
- [Site d'information sur les vaccins soutenu par Santé Publique France](#)

Pour les patients

- [Foire aux questions : la vaccination contre la COVID-19 sur le site du Ministère des solidarités et de la santé](#)



WEBINAIRE MHEMO – AFH

Adapté aux patients

Nous vous invitons vivement à suivre le webinaire qui abordera tous ces sujets

Jeudi 28 janvier de 20 h à 21 h 30

Vaccination contre la COVID 19 pour les personnes concernées par une maladie hémorragique constitutionnelle, avec la participation :

- du Pr Jean-Daniel Lelièvre, Chef de service du service d'immunologie clinique & maladies infectieuses du CHU Henri Mondor
- du Pr Sophie Susen et du Pr Claude Négrier

[Inscriptions auprès de l'AFH : ICI](#)